**Guide - Licences de logiciels**

Les licences pour les logiciels Miro, Klaxoon et autres sont gérées par le département des systèmes d'information (DSI) chez Sisley. Pour vérifier la disponibilité des licences de ces logiciels, veuillez suivre les étapes ci-dessous :

**1. Vérification du catalogue des licences :**

Avant de faire une demande pour une licence spécifique, vérifiez d'abord le catalogue des licences disponibles. Celui-ci est généralement accessible via le portail interne de la DSI ou en contactant directement le service de support informatique.

**2. Demande de licence :**

Si vous ne trouvez pas la licence souhaitée dans le catalogue, vous pouvez faire une demande auprès de la DSI en fournissant les détails du logiciel et la justification de l'utilisation. Veuillez prendre en compte que toutes les demandes seront examinées par l'équipe de la DSI et que l'approbation dépendra de la disponibilité des licences et de la conformité aux politiques de l'entreprise.

**3. Suivi de la demande :**

Une fois votre demande soumise, vous recevrez une confirmation de réception de la part de la DSI. Votre demande sera ensuite évaluée et vous serez informé de l'approbation ou du refus de votre demande dans les plus brefs délais.

**4. Installation de la licence :**

Après l'approbation de votre demande, la licence sera installée sur votre ordinateur ou le système approprié. Des instructions d'installation et d'utilisation vous seront fournies, le cas échéant.

**5. Gestion de la licence :**

Il est important de noter que toutes les licences doivent être utilisées conformément aux conditions d'utilisation spécifiées par les fournisseurs de logiciels. Veuillez respecter les restrictions d'utilisation et ne pas partager ou distribuer les licences sans autorisation préalable de la DSI.

Si vous avez des questions supplémentaires concernant les licences de logiciels ou si vous avez besoin d'assistance lors de l'utilisation d'un logiciel spécifique, veuillez contacter le service de support informatique de la DSI.

**Note supplémentaire :**

Veuillez noter que les licences de logiciels peuvent être soumises à des restrictions et des politiques spécifiques. Des mises à jour régulières peuvent être effectuées par la DSI concernant les licences disponibles ou les modifications apportées aux politiques de licence.